

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Les caisses d'épargne ordinaires et la caisse nationale d'épargne

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 67-71

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__67_0

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LES CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES ET LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

Le rôle important que jouent les caisses d'épargne ordinaires dans le crédit de la France a depuis longtemps préoccupé les économistes et les financiers. N'a-t-on pas été jusqu'à dire que les 3 milliards de francs environ qui forment le solde dû aux déposants de ces caisses et dont une grande partie est administrée par la Caisse des dépôts et consignations, ont eu sur le marché des fonds publics une influence telle, qu'on lui attribue presque exclusivement la hausse croissante des rentes de l'État et principalement du 3 p. 100 ? Ce n'est donc pas sans raison qu'on suit avec une attention de plus en plus scrupuleuse le compte des opérations de ces caisses, mais, dans les nombreux articles consacrés à cette question, il en est peu qui se préoccupent de l'appoint apporté à ces opérations par la Caisse nationale d'épargne, autrement dit par les caisses postales. D'où cela vient-il ?

Est-ce de l'absence de documents ? Non, les caisses postales aussi bien que les caisses d'épargne ordinaires forment l'objet d'un compte rendu annuel, et chacun de ces comptes contient tous les développements nécessaires. Excellents chacun dans leur genre quand il s'agit de les étudier séparément, les tableaux numériques qu'ils contiennent pèchent cependant par un point. Établis sur une méthode différente, ils ne sont pas directement comparables.

Dans le tableau des opérations des caisses d'épargne ordinaires, les livrets comme les sommes font l'objet d'un cadre régulier. Stock au 1^{er} janvier, entrées, sorties,

stock au 31 décembre, et il y a naturellement égalité entre le mouvement général à l'entrée et à la sortie.

Dans le tableau de la Caisse nationale, on s'est préoccupé principalement du nombre et du montant des versements ou des remboursements, sans indiquer, au moins d'une manière explicite, la situation des comptes au commencement ou à la fin de l'année.

On comprend dès lors que les opérations de ces deux natures d'établissements ne sont pas comparables terme à terme, et c'est pourtant à rendre cette comparaison possible qu'il s'agirait d'arriver.

Indiquons en peu de mots comment nous y sommes parvenu.

Il était inutile de compulser le tableau des opérations par département qui, à cet égard, n'offre qu'un point de repère, tout à fait à la dernière colonne, laquelle indique le nombre des livrets existant au 31 décembre de l'année considérée, mais passe sous silence la valeur de ces livrets.

Heureusement qu'il existe un autre tableau où se trouvent résumées dans le plus grand détail les opérations effectuées depuis 1882 jusqu'au 31 décembre 1889. A la dix-septième colonne de ce tableau figurent les sommes dues aux déposants au 31 décembre, intérêts compris.

Cette colonne nous a servi de clef et nous a permis de compléter le mouvement. Il nous a suffi pour cela d'égaliser l'entrée et la sortie, et d'établir en conséquence le stock au 1^{er} janvier.

Les deux tableaux ci-contre, dont le premier est une simple copie, c'est celui des opérations des caisses d'épargne ordinaires, et dont le second, qui a été calculé d'après les principes que nous venons de poser, est afférent à la Caisse nationale d'épargne, fournissent les résultats comparables que nous nous étions proposé de trouver.

Ces deux tableaux font comprendre, mieux que tous les commentaires, les différences d'organisation et de but que poursuivent les deux natures de caisses. Les premières peuvent être considérées principalement comme des caisses de placements plus ou moins à longs termes, tandis que les secondes ne comportent que des placements momentanés, subordonnés au remboursement le plus commode et le plus rapide possible. C'est ce que nous nous proposons de faire ressortir, mais auparavant il convient de faire connaître ce que les caisses postales ajoutent au stock des dépôts remboursables :

Ce stock au 31 décembre 1889 était pour les caisses ordinaires de	2,683,595,804 fr.
Il est pour les caisses postales de	332,073,913
	3,015,669,717 fr.

Voilà donc plus de 3 milliards de dépôts remboursables, dans lesquels la part des caisses postales n'est, on le voit, que d'un peu plus d'un dixième.

Si l'on examine le nombre des livrets au 31 décembre, nous trouvons que, du 31 décembre 1882 au 31 décembre 1889, ce nombre a varié, pour les caisses d'épargne ordinaires, de 4,434,362 à 5,538,638, d'où une augmentation de 895,724 ou de 20 p. 100, et pour les caisses postales de 211,580 à 1,301,743, en augmentation de 1,090,163 ou de 500 p. 100, ce qui revient à dire que, depuis 1882, date de la création de la caisse postale, le nombre des livrets a presque sextuplé.

RÉSULTATS COMPARÉS

DES OPÉRATIONS DES CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES ET DES CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES

1^o Mouvement des livrets.

ANNÉES.	CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES.				CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES.			
	Existant au 1 ^{er} janvier.	Ouverts pendant l'année.	Soldés pendant l'année.	Restant au 31 décembre.	Existant au 1 ^{er} janvier.	Ouverts pendant l'année.	Soldés pendant l'année.	Restant au 31 décembre.
1882	4,197,555	575,719	338,912	4,434,362	"	227,438	15,858	211,580
1883	4,434,217	496,546	368,311	4,562,452	211,580	207,827	43,569	375,838
1884	4,560,678	507,504	316,452	4,751,730	375,838	222,259	56,674	541,323
1885	4,750,106	501,633	314,133	4,937,606	541,323	221,107	69,848	692,582
1886	4,937,663	491,153	332,100	5,096,716	692,582	239,502	87,031	845,053
1887	5,094,819	449,646	337,111	5,207,354	845,053	236,888	102,344	979,597
1888	5,207,224	485,693	331,009	5,361,908	979,597	261,966	111,579	1,129,984
1889	5,361,632	499,888	322,882	5,538,638	1,329,984	293,129	121,370	1,301,743

2^o Mouvement des sommes.

ANNÉES.	CAISSES ORDINAIRES.				CAISSES POSTALES.			
	Solde dû au 1 ^{er} janvier.	Sommes entrées.	Sommes sorties.	Solde dû au 31 décembre.	Solde dû au 1 ^{er} janvier.	Sommes entrées.	Sommes sorties.	Solde dû au 31 décembre.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
1882	1,408,299,588	929,393,614	474,564,492	1,754,128,710	"	65,412,079	17,810,440	47,601,639
1883	1,754,719,531	710,768,286	649,036,365	1,816,451,452	47,608,959	74,866,892	45,044,436	77,431,415
1884	1,816,310,728	755,035,959	549,408,462	2,021,908,225	77,448,116	96,907,168	58,953,250	115,402,034
1885	2,021,537,971	775,531,205	585,718,804	2,211,350,372	115,385,860	116,913,747	78,144,035	154,155,572
1886	2,211,233,770	778,229,223	675,530,707	2,213,932,285	154,149,663	138,307,248	101,782,784	190,674,127
1887	2,315,066,983	740,422,438	691,035,527	2,364,454,094	190,648,088	150,375,546	117,503,968	223,519,666
1888	2,364,725,012	807,718,513	677,075,732	2,495,367,792	223,479,484	176,524,332	133,215,213	266,788,603
1889	2,495,213,792	872,068,495	683,686,494	2,683,595,804	266,788,603	217,087,029	151,801,719	332,073,913

3^o Versements et remboursements.

ANNÉES.	CAISSES ORDINAIRES.					CAISSES POSTALES.				
	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS en especes.		Valeur moyenne des livrets au 31 décembre.	VERSEMENTS.		REMBOURSEMENTS en especes.		Valeur moyenne des livrets au 31 décembre.
	Nombre.	Importance moyenne.	Nombre.	Importance moyenne.		Nombre.	Importance moyenne.	Nombre.	Importance moyenne.	
		fr. c.		fr. c.	fr.		fr. c.		fr. c.	fr.
1882	3,459,397	306 41	1,515,128	319 15	396	473,155	136 60	52,540	312 35	225
1883	3,174,620	198 01	1,734,740	359 79	398	697,433	104 72	145,934	288 85	206
1884	3,208,738	208 20	1,639,498	320 35	425	917,131	102 50	213,230	262 75	213
1885	3,171,666	217 06	1,781,150	317 96	448	1,039,707	108 61	288,784	258 85	222
1886	3,118,009	219 48	1,986,570	328 34	454	1,196,348	111 36	377,613	246 09	226
1887	2,987,461	215 87	2,065,505	321 65	454	1,291,852	111 76	454,855	248 22	228
1888	3,153,440	224 48	2,115,420	309 20	465	1,455,780	116 30	533,373	242 23	236
1889	3,283,314	233 17	2,150,560	306 70	484	1,701,267	122 50	619,391	238 65	255

En ce qui concerne les sommes affectées à ces livrets, l'accroissement a été pour les caisses ordinaires de 54 p. 100, et de 600 p. 100 dans les caisses postales, d'où cette conséquence que si dans les premières l'augmentation a été plus considérable pour les sommes que pour les livrets, dans les secondes, le mouvement des sommes a suivi la même progression que celle des livrets.

Par suite, la valeur moyenne des livrets, qui a varié dans les caisses ordinaires de 396 à 484 fr., n'a varié dans les caisses postales que de 225 à 255.

Les livrets ont donc une importance sensiblement moindre dans les caisses postales, résultat qu'on pouvait prévoir *à priori*, mais, de plus, ces livrets ont à peu près la même valeur chaque année, ce qui est assez naturel pour des placements à court terme, constamment renouvelés.

La rapidité du mouvement qui caractérise les caisses postales se manifeste par une autre comparaison. C'est ainsi qu'en s'arrêtant à la dernière année du compte, on trouve que dans les caisses postales le mouvement des entrées est à peu près le même que le montant du stock : 217 contre 266 millions, tandis que dans les caisses ordinaires le mouvement des sommes entrées ne forme environ que le tiers des dépôts : 872 contre 2,495 millions.

Ce mouvement porte d'ailleurs sur des livrets d'ordre bien différent ; c'est ainsi que, pendant que la moyenne des versements est de 233 fr. dans les caisses ordinaires, cette moyenne n'est que de 122 fr. dans les caisses postales.

À la sortie, le mouvement n'est pas moins intéressant à étudier.

Nous nous contenterons de faire observer que le montant moyen d'un livret remboursé est dans les caisses d'épargne ordinaires de 307 fr., pour un versement moyen de 233 fr., tandis que, dans les caisses postales, la différence est de 239 à 122 fr., d'où il résulte que dans ces dernières caisses on se fait généralement rembourser son livret dès que sa valeur a doublé.

On peut voir enfin que, par rapport au stock dû au 31 décembre, la valeur des remboursements est dans les caisses ordinaires d'environ un quart ; elle est de moitié dans les caisses postales.

Résumons en quelques chiffres le mouvement des deux genres de caisses en 1889 :

		CAISSES d'épargne ordinaires.	CAISSES POSTALES.	TOTAL.
Mouvement des livrets.	Stock au 1 ^{er} janvier. .	5,361,632	1,129,984	6,491,616
	Entrées	499,888	293,129	793,017
	Sorties.	322,882	121,370	444,252
	Stock au 31 décembre.	5,538,638	1,301,370	6,840,008
Mouvement des sommes.	Stock au 1 ^{er} janvier. .	2,495,213,793	266,788,603	2,762,002,396
	Entrées	872,068,495	217,087,029	1,089,155,524
	Sorties.	683,686,494	151,801,719	835,488,213
	Stock au 31 décembre.	2,682,595,804	332,073,913	3,015,669,717

On conclut de ces divers chiffres que les caisses d'épargne postales entrent dans le mouvement des livrets pour un cinquième en ce qui concerne le stock, pour un tiers dans les livrets ouverts, et pour un quart dans les livrets remboursés.

D'autre part, étant donnée la moindre valeur des livrets, la proportion est plus faible pour les sommes ; elle est d'un dixième pour le stock, et de 20 et 18 p. 100 dans le montant des versements et des remboursements.

En résumé, si, pour le nombre des opérations, la Caisse nationale d'épargne marche à grand pas dans la voie que lui ont ouverte les caisses d'épargne ordinaires, ses progrès sont beaucoup moins rapides au point de vue de leur importance financière. Ce résultat est d'ailleurs en parfaite conformité avec le but différent que se proposent ces deux ordres d'institutions (1).

T. LOUA.